

DISCOURS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DE L'UNSFa

Prononcé le jeudi 19 janvier 2023 par Jean Michel WOULKOFF, Président de l'UnsfA



Ce discours a été prononcé à la soirée de présentation des vœux de l'UnsfA le jeudi 19 janvier devant de nombreux acteurs majeurs du cadre de vie.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, une fois de plus l'adage se vérifie, car cette année nous pensions être sortis de la crise du covid et des contraintes qui en découlaient mais c'est la crise puis la guerre en Ukraine qui ont bouleversé notre écosystème. Flambée des prix de l'énergie, envolée des coûts de construction, difficulté d'approvisionnement et allongement des durées de chantier ont durement impacté le fonctionnement de nos agences en cette année 2022.

Malgré ce contexte géopolitique difficile l'UnsfA continue de faire entendre la voix des architectes au sein des ministères, des commissions interprofessionnelles, de la presse avec un but unique : servir l'intérêt général et l'architecture et servir notre profession.

Malgré cela nos compétences et notre savoir-faire sont souvent oubliés dans les grandes réflexions nationales sur l'habitat, le cadre de vie, et les paysages, et cela n'est pas tolérable. C'est pour cela que je formule les vœux suivants en tant que principale organisation représentative de la profession mais aussi et surtout pour tous les architectes.

Accélérer la transition énergétique et la rénovation des bâtiments existants

Le marché de la rénovation est immense puisque le gouvernement souhaite rénover 500'000 logements par an. Le plan de Relance mobilise plus de 6 milliards d'euros sur les bâtiments publics et la rénovation des logements.

L'UnsfA promeut depuis plus de 10 ans une approche de la rénovation globale (énergie, confort, santé, patrimoine), et la réussite de la mise en œuvre de la RT 2020 est subordonnée à cette approche. Pour chaque chantier, nous allons devoir chercher le meilleur bilan carbone : rénover ou reconstruire ? rénover comment ? rénover avec qui ? avec quels matériaux, neufs, anciens, en réemploi ?

Toutes les tailles d'agence ont leur place pour ce marché et l'UnsfA doit en être le défenseur : Nous le faisons et le ferons encore en soutenant l'association « les Architectes de la Rénovation », que ce soit avec nos partenaires Architecteurs, que ce soit en proposant une offre globale de travaux telle que SimpliRéno® qui constitue une formidable réponse adaptée aux besoins des ménages et qui réponds aux enjeux de la RE 2020, du bas carbone et de l'analyse du cycle de vie des matériaux employés. Nous le ferons aussi en participant aux décisions des groupes de travail et réunions créés par les ministères pour que la voie des architectes pese dans les décisions et orientations qui seront prises. l'UnsfA est présente pour proposer et soutenir toutes les initiatives qui permettent à tous les architectes formés d'accéder à ce marché.

Prôner la relance du bâtiment neuf et la lutte contre l'artificialisation des sols

Grande absente du plan de relance, la construction neuve ne doit pas être oubliée.

Les lois Alur et Elan et les textes de lois sur le ZAN ont eu pour objectif de diminuer l'étalement urbain et l'artificialisation des sols. C'est une très bonne chose, mais les changements d'équipes municipales ne doivent pas être le prétexte pour bloquer les constructions. En 2022, nous avons constaté une baisse drastique des permis de construire, une chute importante du marché de la maison individuelle, une baisse de la construction neuve en général ; nous voyons trop de négociation sur les PLU, qui mettent en exergue le paradoxe auquel sont confrontés trop d'élus : ils figent la réglementation du droit des sols mais la négocient ensuite à la baisse lors des demandes de permis de construire.

Cette pratique est anormale. Elle est contreproductive pour toute la filière du bâtiment, et doit être dénoncée.

Soutenir la commande publique pour contrebalancer la chute des autorisations d'urbanisme

Avec la guerre en Ukraine nous avons vécu une crise majeure d'inflation des coûts de l'énergie et des matériaux. Cela est grave pour l'économie de toute la filière, et cela a eu des conséquences importantes sur notre activité en 2022 mais en aura plus encore en 2023.

L'an passé, les entreprises ont subi une hausse des coûts des matériaux entraînant de facto, une renégociation des devis et des budgets des opérations. Nous avons dû souvent modifier nos projets et trouver des économies pour nos maîtres d'ouvrages. Cela a décalé dans le temps la mise en route des projets, le démarrage des opérations, voir stoppé des chantiers, entraînant aussi une surcharge de travail pas ou peu rémunérée dans un contexte de marché de l'emploi très tendu.

En 2023 et surtout au second semestre, nous craignons que même si les études sont faites, nombre de chantiers ne démarrent pas, nos clients ne pouvant pas revoir à la hausse leurs budgets.

Nous saluons l'observatoire sur les coûts des matériaux créé par le Ministère de l'Économie et nous demandons donc aux instances politiques locales et nationales de soutenir la commande publique pour qu'elle puisse prendre le relais de celle du privé qui sera gravement diminuée.

Favoriser l'accès au concours des jeunes architectes

Nos contacts avec la MIQCP nous amènent à voir que nous sommes en train de vivre un double effet ciseau :

- le montant moyen des opérations lancées par les collectivités diminue
- le nombre des appels d'offres, MAPA, concours, diminue lui aussi.

Les jeunes agences doivent pouvoir malgré tout accéder à la commande publique, même si elles ont peu ou pas de références. Nous allons voir dans quelles conditions les pouvoirs publics sont disposés à ouvrir les règles de sélection dans les concours. Ce point doit être discuté avec notre ministère de tutelle et celui de l'économie et nous veillerons à ce que les règles de sélection des candidats soient plus ouvertes dans les appels d'offres pour que la commande publique soit plus égalitaire.

Repenser la formation initiale et la HMONP

La formation initiale est aujourd'hui dirigée vers « les métiers de l'architecture » dans toutes leurs diversités, la maîtrise d'œuvre étant uniquement considérée comme une des composantes. Cette position alimente les discussions concernant l'appellation du diplôme et le port du titre.

La formation continue est effectivement contrôlée pour les architectes en titre. Concernant les salariés, l'UNSFA œuvre pour que les entreprises puissent davantage utiliser les contrats en alternance. L'UNSFA commence à être entendue dans sa volonté de considérer les compétences acquises par la formation continue globalement pour l'entreprise et non individuellement.

La CPNEFP dont l'Unsfa assure la présidence dans le cadre de ses mandats au paritarisme, propose au Ministère et aux écoles de passer la HMONP en apprentissage, cela permettrait d'utiliser les fonds d'apprentissage pour son financement, d'augmenter le nombre d'heures d'enseignement pour une meilleure formation des futurs Architectes, et une mise en situation en entreprise suffisamment longue pour être compatible avec la temporalité des projets et de l'activité des entreprises. Et, pourquoi pas, repenser complètement ces diplômes pour enfin clarifier la situation floue des jeunes sortant de l'école et contre laquelle l'Unsfa avait alerté déjà lors de la création de la HMONP.

Élargir le dialogue social

Dans le cadre du dialogue social, l'Unsfa préside 4 des 5 grandes commissions du dialogue social et de la formation.

Nous avons mis en place une stratégie de négociation avec les acteurs des branches employeurs, pour que conjointement, dans le cadre des commissions paritaires territoriales, nous n'impactions que partiellement le coût de l'inflation à nos membres. Cette négociation porte ses fruits et en contre partie de la hausse moindre des coûts salariaux nous avons négocié l'abandon des faibles coefficients pour sortir les plus bas salaires de nos grilles de rémunération.

L'Unsfa se voudra encore progressiste en 2023 avec la négociation sur la formation en alternance, sur la participation à une grande discussion sur la formation d'un grand Fond d'aide à la Formation des indépendants, sur l'épargne salariale et la remise à jour de la Convention collective Nationale, sur l'accord sur l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Accélérer l'équité Femmes Hommes,

Suite à un webinar organisé par l'UNAPL en novembre dernier et à des rencontres avec des adhérentes ayant des problématiques spécifiques liées à la maternité ou à la charge familiale, nous avons enclenché en janvier 2022 un groupe de travail sur l'égalité femmes-hommes dans la profession. Initialement intitulé : « être femme architecte aujourd'hui », ce groupe de travail a élaboré une feuille de route portant sur plusieurs grandes thématiques :

- Entraide, lutte contre l'isolement, accompagnement des situations spécifiques type maternité ou maladie dans l'évolution de nos entreprises ;
- Le sexisme dans la profession : l'Unsfa est force de proposition pour faire avancer collectivement la profession : comment lutter, comment réagir, comment faire baisser le nombre de ces situations hautement problématiques qui relèvent parfois du pénal;
- Élaborer des outils de communication, des feuilles de route et des séances d'information pour créer une prise de conscience plus large et accompagner les syndicats locaux qui souhaiteront s'emparer du sujet pour accompagner leurs adhérents.

Ce travail en partenariat avec l'UNAPL et la MAF trouve un écho dans les objectifs annoncés de l'observatoire de l'économie des entreprises d'architecture mené par le Ministère de la Culture qui donne lieu à des études et des travaux auxquels l'Unsfa prend part au côté du ministère, du Laboratoire Espace Travail de l'école d'architecture de Paris la Villette, du CNOA et du CROAIF.

S'opposer à l'ouverture du capital des professions réglementées

A la veille de l'ouverture de la révision de la Directive Service il appartient à l'UNSFa de rester vigilante et déterminée à défendre les intérêts des architectes français, notamment en s'opposant à une ouverture plus large du capital des sociétés d'architecture françaises à des non-architectes ou à des structures d'architecture ne répondant pas aux critères de la profession réglementée en France.

Ancrer notre Union dans de nouveaux locaux

L'année 2022 a été marquée par l'acquisition de nos nouveaux locaux au 162 boulevard de Magenta. Ce plateau de bureau fait 245 m² est partagé avec le GEPA et le Club Prescrire.

Durant ces douze derniers mois et avec une activité en coworking, nous avons constitué la société de l'Union immobilière des Architectes, finalisé notre projet financier et mis en place le projet de réhabilitation, accompagnés par Jean Francois Isse, de l'agence IKA architectes et fait réaliser les travaux entre juin et septembre 2022. J'en profite pour remercier encore Jean François et l'entreprise MEA qui ont fait un travail remarquable.

Nous sommes maintenant installés durablement dans ces nouveaux locaux et je suis fier de dire que c'est grâce à tous les architectes de l'UnsfA qui ont souscrit à ce projet que nous pouvons maintenant nous ancrer dans une action de fond et à leur service.

S'appuyer sur notre nouvelle identité visuelle pour augmenter notre visibilité

L'objectif de cette nouvelle identité visuelle est de renforcer notre image, notre visibilité et notre positionnement. Cette nouvelle image se veut être le reflet de notre volonté de donner une image plus actuelle et rajeunie de notre union, nous positionnant à la croisée des univers artistiques et institutionnels et plaçant l'action collective comme clef de voûte de la défense de notre profession.

Une déclinaison locale de cette identité est proposée aux syndicats locaux afin de renforcer l'identification de notre union à travers tout le territoire, cela facilitera le dialogue avec les décideurs et partenaires et donnera plus de visibilité à nos actions communes.

Sur le plan de la communication, nous poursuivons nos efforts de visibilité des architectes dans le paysage nationale avec Passion Architecture et nos prix du projet Citoyen et PPC USH qui sera poursuivi cette année encore.

Participer à notre prochain congrès

Nous avons vécu un très beau congrès au Havre en présence de M. Edouard Philippe et cette manifestation annuelle a permis de mettre en place le début d'une réflexion nécessaire sur la façon dont nous pouvons maintenir la qualité des échanges, ateliers et conférences tout en simplifiant l'organisation et en augmentant l'attractivité de l'événement pour nos confrères et consœurs.

Le prochain congrès aura lieu à Avignon et je vous invite déjà à noter les dates du 19 et 20 octobre prochain pour participer au seul congrès des architectes !

En conclusion

Face au réchauffement climatique, aux nouvelles attentes en matière d'habitat, dans le cas de la rénovation énergétique, des opérations de cœur d'îlot, du zéro artificialisation des sols, la requalification des entrées de ville, des centres bourgs, de l'évolution de la conception des logements, dans le cadre du dialogue social, de la formation initiale et continue nous avons des solutions techniques, réglementaires, temporelles et nous avons aussi des propositions concrètes à la hauteur des défis qui nous attendent.

Je vous remercie de votre attention, merci aussi à tous les membres du Bureau et du Conseil, aux membres des commissions et organisations extérieures, aux permanents du siège et merci aux syndicats locaux qui sont la source de notre motivation pour agir au quotidien. Je souhaite pour cette nouvelle année que nous puissions fédérer toutes les énergies et toutes les initiatives autour de l'Unsfà.

Au nom de tous les membres de notre Union, je vous souhaite une belle et heureuse année 2023.

Je vous souhaite toute la liberté de concevoir et d'entreprendre, je vous souhaite une société où l'humain et l'utilisateur seront au cœur des politiques.

Jean Michel Woukoff

Architecte

Président de l'Unsfà

L'Unsfà, l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes, est une organisation syndicale apolitique, d'envergure nationale, qui a pour vocation de valoriser le rôle des architectes et de défendre leurs intérêts matériels et moraux. Une cinquantaine de syndicats territoriaux ainsi que le SNACG (le syndicat National des Architectes Contractant Généraux) sont rassemblés en une fédération unie. Très concrètement impliquée sur l'ensemble des sujets qui conditionnent, orientent et organisent la fonction d'architecte, l'Unsfà œuvre depuis 50 ans à l'amélioration des conditions et de l'avenir de notre profession. L'Unsfà, par ses nombreuses actions et propositions, participe activement à l'évolution de notre métier. À travers notre Union, les architectes sont à l'initiative de nombreuses avancées et réformes dédiées à la profession. Nous œuvrons à la promotion de la fonction des architectes par un projet de régulation nationale et européenne, centré sur l'indépendance, l'éthique et l'excellence de la profession.

Contact Presse

Damien Bezborodko
Chargé de communication
07 60 84 29 42
contact@unsfà.com